



PLAN D'ACTION 2013-2016

Adopté avec modifications à l'Assemblée générale annuelle des 13-14 juin 2013

Complété par les comités de travail

Version finale avec modifications adoptée à l'Assemblée générale des 3-4 octobre 2013

RÉVISION PROPOSÉE POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES 12-13 JUIN 2014



Le Regroupement
des Auberges du coeur du Québec

Introduction

Les objectifs et les actions du Regroupement des Auberges du cœur, en accord avec la volonté des membres, s'inscrivent à l'intérieur de 5 grands axes. Ce sont :

La reconnaissance et financement qui consiste à promouvoir et défendre l'autonomie et la spécificité des Auberges du cœur de même que la consolidation de leur financement. »

La défense des droits des jeunes qui consiste à promouvoir et défendre les droits des jeunes en difficulté afin de leur assurer une plus grande participation sociale.

Les pratiques d'action communautaires autonomes qui consiste à consolider et développer les pratiques propres à l'action communautaire autonome, notamment en ce qui concerne les valeurs de l'ACA et le respect du jeune comme personne à part entière et comme citoyen.

La vie associative qui consiste à développer le sentiment d'appartenance, la solidarité et la cohésion des membres tout en favorisant leur plaisir d'être ensemble.

Le renforcement organisationnel qui consiste à se donner des moyens d'agir de manière plus coordonnée et plus efficace pour l'atteinte d'objectifs communs.

Lors du congrès d'orientation tenu en novembre 2012, les membres du Regroupement se sont également donné un certain nombre de priorités d'actions pour les prochaines années. Ce sont ces priorités, validées par le Conseil d'administration qui, pour l'essentiel, constituent l'armature du plan d'action 2013-2016 qui est ici proposé à l'Assemblée générale.

À chaque année, les membres du Regroupement auront l'occasion d'apprécier et de valider les avancements des travaux découlant de ce plan d'action et, au besoin, de l'ajuster ou le corriger en fonction de la conjoncture ou de nouvelles orientations décidées en commun.

Pour l'AGA 2014

- Les moyens réalisés en 2013-2014 et qui ne sont pas reconduits sont suivis d'un 👍
- La proposition de mise à jour des moyens se trouvent dans la 3^e colonne du document. Les changements sont soulignés.

PRIORITÉ 1 – FINANCEMENT : Assurer un financement stable de la mission des Auberges du cœur pour la consolidation et le développement des activités des Auberges et du Regroupement.

Objectifs à réaliser	Moyens adoptés	Proposition de mise à jour des moyens – pour AGA 2014	Qui
1. Participer à la campagne nationale Table-CTROCs	<ol style="list-style-type: none"> Participation à la manifestation nationale du 24 octobre 2013  et autres actions dans le cadre de la campagne nationale Participation au comité de coordination Table-CTROCs (rencontres avec MSSS, etc.) Production de « Allumez vos Spock » au besoin 	<ol style="list-style-type: none"> Participation aux actions de la campagne nationale (<u>ans 2 et 3</u>) Participation au comité de coordination Table-CTROCs (rencontres avec MSSS, etc.) (<u>ans 2 et 3</u>) 	CE Permanence
2. Participer au renouvellement de la Stratégie jeunesse	<ol style="list-style-type: none"> Participation et suivis à la tournée de consultation de Léo Bureau-Blouin  Développement d'un partenariat avec Interjeunes Élaboration d'une perspective d'avenir (outils) pour les jeunes en difficulté Production d'un mémoire dans le cadre de la commission parlementaire Rencontres avec le Secrétariat à la jeunesse et des décideurs politiques 	<ol style="list-style-type: none"> <u>Consolidation</u> du partenariat avec Interjeunes (<u>ans 2 et 3</u>) <u>Élaboration d'une nouvelle stratégie à la suite de l'élection du nouveau gouvernement (an 2)</u> Rencontres avec le Secrétariat à la jeunesse et les décideurs politiques (<u>ans 2 et 3</u>) 	CE Permanence
3. Soutenir les Auberges du cœur dans des situations d'urgence financière	<ol style="list-style-type: none"> Un soutien ponctuel et une stratégie adaptée seront offerts selon les besoins par le CE 	<ol style="list-style-type: none"> Un soutien ponctuel et une stratégie adaptée seront offerts selon les besoins par le CE (<u>en continu</u>) 	CE
4. Conserver SPLI généraliste	<ol style="list-style-type: none"> Soutien aux actions du RSIQ 	<ol style="list-style-type: none"> Soutien aux actions du RSIQ (<u>ans 2 et 3</u>) 	CE
5. Recherche des sources de financement pour le RACQ	<ol style="list-style-type: none"> Exploration des sources de financement autres que le MSSS : communautés religieuses, SACAIS, autres 	<ol style="list-style-type: none"> Exploration des sources de financement autres que le MSSS (<u>en continu</u>) 	Permanence
6. Assurer un financement stable des appartements supervisés pour Auberges concernées	<ol style="list-style-type: none"> Mise en place d'un comité ad hoc qui veillera, à partir de consultations antérieures, à déposer des recommandations pour l'AG de février 2014 Revendications auprès des instances gouvernementales 	<ol style="list-style-type: none"> <u>Inclusion dans les revendications financières du Regroupement (an 2)</u> Revendications auprès des instances gouvernementales (<u>ans 2 et 3</u>) <u>Utilisation des résultats de la recherche post-hébergement</u> 	Permanence

		<u>pour soutenir l'argumentaire (ans 2 et 3)</u>	
7. Poursuivre les démarches de financement et de reconnaissance des Auberges du coeur	1. Représentations diverses auprès des élus mettant de l'avant les Auberges du coeur	1. Représentations diverses auprès des élus mettant de l'avant les Auberges du coeur 2. <u>Invitation aux Auberges de participer aux États généraux de l'action communautaire autonome (an 2)</u>	CE Permanence

PRIORITÉ 2 – VISIBILITÉ : S'assurer que l'œuvre des Auberges (mission, pratiques, impacts et autres) et la réalité des jeunes des Auberges du coeur soit connue et reconnue par la population et toutes les instances concernées

Objectifs à réaliser	Moyens adoptés	Proposition de mise à jour des moyens – pour AGA 2014	Qui
1. Faire reconnaître l'expertise des Auberges du coeur et du RACQ auprès des partenaires <ul style="list-style-type: none"> - Gouvernement - Milieu universitaire - Parapublic - Autres 	1. Création des outils de diffusion adaptés aux différents publics-cibles présentant les divers champs d'expertise des Auberges an 1 : identifier nos champs d'expertise et en promouvoir un par année (ans 1, 2 et 3) 2. Identification de moyens pour habiliter les Auberges à poursuivre la diffusion de leur expertise dans leur région	1. <u>Production d'une revue produite une fois par an portant sur un champ d'expertise (ans 2 et 3)</u> 2. Identification des moyens pour habiliter les Auberges à poursuivre la diffusion de leur expertise dans leur région (<u>an 3</u>)	CA Permanence Comité Communication
2. Promouvoir les Auberges du coeur auprès des jeunes	1. Développement d'outils promotionnels	1. <u>Adaptation d'outils promotionnels de la Fondation (an 2)</u> 2. <u>Diffusion des outils promotionnels (an 3)</u>	Comité communication Permanence
3. En collaboration avec la Fondation, promouvoir les Auberges du coeur auprès de la population.	1. Le Regroupement, via son délégué et les membres élus des Auberges, soutient la Fondation dans ce rôle et s'assure que le message respecte et promeut nos valeurs 2. Maintien de liens étroits et significatifs avec la Fondation afin d'assurer une cohérence des discours et le travail d'éventuels porte-parole	1. Le Regroupement, via son délégué et les membres élus des Auberges, soutient la Fondation dans ce rôle et s'assure que le message respecte et promeut nos valeurs (<u>en continu</u>) 2. Maintien de liens étroits et significatifs avec la Fondation afin d'assurer une cohérence des discours et le travail d'éventuels porte-parole (<u>en continu</u>)	Fondation Comité Communication CE
4. Prendre position sur	1. Identification des thématiques sur lesquelles les Auberges	1. Identification de moyens appropriés pour favoriser le débat	CE

<p>l'actualité*</p> <p><i>*Les moyens de l'objectif 4 ont été en suspend jusqu'à la tenue d'une discussion préalable animée par le Comité Communication lors de l'assemblée générale de février 2014.</i></p>	<p>devraient débattre et prendre position en vue d'une prise de parole publique (an 1) 👍</p> <p>2. Identification de moyens appropriés pour favoriser le débat (ans 1,2,3)</p> <p>3. Mise à jour du protocole de prise de parole publique qui définira le rôle de chaque instance du Regroupement et des Auberges dans les différents espaces de prise de parole publique (médias, TROC, tables, etc.) (an 1)</p> <p>4. Développement des moyens et des outils afin que les Auberges puissent prendre la parole publiquement dans leur région (ans 2,3)</p>	<p>(ans 2 et 3)</p> <p>2. Mise à jour du protocole de prise de parole publique qui définira le rôle de chaque instance du Regroupement et des Auberges dans les différents espaces de prise de parole publique (médias, TROC, tables, etc.) (an 2)</p> <p>3. Développement des moyens et des outils afin que les Auberges puissent prendre la parole publiquement dans leur région (ans 2,3)</p>	<p>Permanence Comité Communication</p>
---	---	--	--

PRIORITÉ 3 – COLLABORATION INTER-AUBERGES : Développer le sentiment d'appartenance et la participation au Regroupement des Auberges du cœur et favoriser les échanges et les collaborations.

Objectifs à réaliser	Moyens adoptés	Proposition de mise à jour des moyens – pour AGA 2014	Qui
<p>1. Développer une réflexion sur l'identité des Auberges en lien avec Regroupement</p>	<p>1. Production d'un document de réflexion sur la question identitaire</p> <p>2. Discussion en assemblée générale</p> <p>3. Révision et adoption d'un énoncé de mission pour le Regroupement</p>	<p>1. Production d'un document de réflexion sur la question identitaire (an 2)</p> <p>2. Discussion en assemblée générale (an 3)</p> <p>3. Révision et adoption d'un énoncé de mission pour le Regroupement (an 3)</p>	<p>Comité vie associative</p>
<p>2. Mettre à jour le processus d'accueil des nouveaux membres et des nouvelles directions</p>	<p>1. Actualisation du document actuel</p> <p>2. Clarification des rôles et responsabilités du Comité Vie associative et de la permanence</p>	<p>1. Actualisation du document actuel (an 2)</p> <p>2. Clarification des rôles et responsabilités du Comité Vie associative et de la permanence (an 2)</p>	<p>Comité Vie associative Permanence</p>
<p>3. Soutenir les membres</p>	<p>1. Mise en place de mécanismes pour apporter un support approprié aux membres en difficulté et aux nouvelles coordinations</p>	<p>1. Mise en place de mécanismes pour apporter un support approprié aux membres en difficulté et aux nouvelles coordinations (en continu)</p>	<p>Comité Vie associative CE</p>

4. Planifier et réaliser des activités communes	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organisation annuelle d'une Journée des cocos 2. Planification et réalisation d'au moins une demi-journée d'échanges lors des assemblées générales sur les pratiques d'intervention au quotidien 3. Organisation annuelle d'une Journée des inters 4. Organisation annuelle d'une journées ou activité pour les jeunes 5. Organisation de la Journée sur les outils d'intervention (an 1) 👍 6. Organisation de toutes autres activités pertinentes 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organisation annuelle d'une Journée des cocos 2. Planification et réalisation d'au moins une demi-journée d'échanges lors des assemblées générales sur les pratiques d'intervention au quotidien 3. Organisation annuelle d'une Journée des inters 4. Organisation annuelle d'une journées ou activité pour les jeunes 5. Organisation de toutes autres activités pertinentes 	Comité Vie associative Comité des inters
5. Améliorer la circulation de l'information au sein du Regroupement et parmi ses membres	<ol style="list-style-type: none"> 1. En s'inspirant entre autres de l'évaluation des outils de communication faite par le Comité Vie associative, proposer un diagnostic et une actualisation des outils de communication interne (an 1) 👍 2. Réaliser un projet-pilote d'un groupe Facebook secret L'interdit pour les inters et l'évaluer (an 1) 👍 	<ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Production d'un nouveau bulletin (3 fois par an) et du <i>Courriel du cœur</i> (aux 2 semaines) (ans 2 et 3)</u> 	Comité communication Comité des inters

PRIORITÉ 4 – ÉDUCATION POPULAIRE, ACTION COLLECTIVE ET DÉFENSE DES DROITS : S'assurer que la dimension de développement de la citoyenneté et de la transformation sociale qui définit l'action communautaire autonome des Auberges du cœur demeure au cœur de notre mission.

Objectifs à réaliser	Moyens adoptés	Proposition de mise à jour des moyens – pour AGA 2014	Qui
1. Offrir aux Auberges de la formation sur l'action collective et l'éducation populaire	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réalisation de la recherche-action avec le CRÉMIS : <ol style="list-style-type: none"> a. Évaluation avec les Auberges du cœur de l'expérience de RAJE citoyenne b. Tenue d'une rencontre d'appropriation des résultats c. Évaluation des besoins de formation en éducation populaire/action collective des Auberges (an 1) 2. Conception d'une nouvelle formation en éducation populaire et action collective qui rejoindra autant les Auberges mineurs que majeurs (ans 2-3) 3. En partenariat avec le Front commun des personnes assistées 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réalisation de la recherche-action avec le CRÉMIS : <ol style="list-style-type: none"> a. Tenue d'une rencontre d'appropriation des résultats (an 2) b. Évaluation des besoins de formation en éducation populaire/action collective des Auberges (an 2) 2. Conception d'une nouvelle formation en éducation populaire et action collective qui rejoindra autant les Auberges mineurs que majeurs (ans 2-3) 	Comité des pratiques/ Équipe de recherche du CRÉMIS

	<p>sociales du Québec, Mise au jeu, le Groupe de recherche et de formation sur la pauvreté et l'exclusion et la fondation Béati, développement d'outils d'éducation populaire multimédias sur les thèmes de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale (an 1) 👍</p> <p>4. Appropriation et diffusion de la formation Intervention de groupe axée sur l'aide mutuelle offerte par Relais-Femmes (an 2) 👍</p>		Comité des pratiques + participants à la formation
2. Poursuivre et mettre à jour les formations existantes et la formation des formateurs	<p>1. Tenue des journées de formation des formateurs.trices (an 1)</p> <p>2. Amélioration des outils d'animation et d'évaluation des formations existantes</p> <p>3. Évaluation des changements apportés (an 2)</p>	<p>1. Tenue des journées de formation des formateurs.trices (an 2)</p> <p>2. Amélioration des outils d'animation et d'évaluation des formations existantes (an 2)</p> <p>3. Évaluation des changements apportés (an 3)</p>	Comité des pratiques
3. Poursuivre le travail amorcé lors du colloque de 2012 sur le phénomène de la médicalisation de la vie des jeunes	<p>1. En partenariat avec le RRASMQ et l'AGIDD-SM, organisation un second colloque sur la médicalisation pour l'automne 2014 à partir des grands enjeux identifiés à la suite du premier colloque (ans 1 et 2)</p> <p>2. Mise en place d'une démarche avec un groupe de jeunes des Auberges du cœur afin de leur permettre de prendre la parole lors du colloque (ans 1 et 2)</p> <p>3. Organisation d'une demi-journée d'échanges entre les Auberges du cœur afin de s'approprier et de discuter les résultats de la recherche-action sur la médicalisation des jeunes des Auberges dans la région de Québec-Chaudière-Appalaches (an 2)</p>	<p>1. En partenariat avec le RRASMQ et l'AGIDD-SM, organisation d'un second colloque sur la médicalisation à partir des grands enjeux identifiés à la suite du premier colloque (an 2 ou 3)</p> <p>2. Mise en place d'une démarche avec un groupe de jeunes des Auberges du cœur afin de leur permettre de prendre la parole lors du colloque (ans 1 et 2)</p> <p>3. Organisation d'une demi-journée d'échanges entre les Auberges du cœur afin de s'approprier et de discuter les résultats de la recherche-action sur la médicalisation des jeunes des Auberges dans la région de Québec-Chaudière-Appalaches (an 2)</p>	Comité Défense des droits CE CA

<p>4. Porter la préoccupation du phénomène de l'itinérance jeunesse</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Travail de collaboration avec le RSIQ pour une politique en itinérance (en continu). 👍 2. Développement d'un discours propre au RACQ sur la question de l'itinérance chez les jeunes incluant à la fois un portrait de situation et des solutions-revendications (an 1) 👍 <ol style="list-style-type: none"> a. Production d'un document à partir des consultations des Auberges du cœur au printemps 2013 (an 1) 3. Participation à la consultation gouvernementale (an 1). 👍 4. Développement et déploiement d'une stratégie d'action visant à faire inscrire les revendications des Auberges du cœur pour les jeunes ainsi que le financement des Auberges dans le prochain plan d'action gouvernemental (an 2). 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Développement et déploiement d'une stratégie d'action visant à faire inscrire les revendications des Auberges du cœur pour les jeunes ainsi que le financement des Auberges dans le prochain plan d'action gouvernemental <u>de lutte à l'itinérance</u> (ans 2 et 3). 	<p>Comité Défense des droits <u>CE</u></p>
<p>5. Préciser l'avenir du RAJE citoyenne*</p> <p><i>*En assemblée générale, les 3 et 4 octobre 2013, il a été décidé de poursuivre le RAJE pour une période d'un an.</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Formation d'un groupe de travail, composé de représentants du CA, de la permanence, du RAJE citoyenne (jeunes et inters) et du CRÉMIS dont le mandat est de clarifier la place du RAJE au sein du RACQ, baliser l'autonomie, le membership et le rôle des intervenants et d'en faire une proposition en assemblée générale (an 1) 👍 	<ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Élaboration d'une proposition sur la suite du RAJE qui sera discutée à l'AG d'automne 2014 (an 2)</u> 	<p>CA <u>CE</u> <u>Permanence</u></p>
<p>6. Revendiquer pour les jeunes un accès avec respect à l'aide sociale et à l'ensemble des mesures de formation et de retour aux études dans des conditions adéquates</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Développement, si possible, d'une stratégie d'action convergente avec le RAJE citoyenne afin de faire avancer les revendications communes (an 1)* 2. Développement des moyens pertinents à cette stratégie d'action (ans 1-3) 3. Évaluation des résultats de cette stratégie à chaque fin d'année et ajustements au besoin 4. Production (an 1) et diffusion (ans 2-3) d'un documentaire ou des capsules vidéo sur les difficultés d'accès à l'éducation et à la formation professionnelle à partir de la tournée des Auberges de 2012-2013 	<p>1 – 3 : <u>À réviser à la lumière de la décision prise lors de l'AG d'automne 2014</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 4. Production (ans 1 et 2) et diffusion (ans 2-3) d'un documentaire ou des capsules vidéo sur les difficultés d'accès à l'éducation et à la formation professionnelle à partir de la tournée des Auberges de 2012-2013 5. <u>Poursuite du partenariat et des actions avec la Coalition pour l'accessibilité aux services des CLEs (CASC) (en continu)</u> 6. <u>Suivi au projet pilote sur la contribution parentale (ans 2 et 3)</u> 	<p>Comité Défense des droits/RAJE citoyenne</p>

PRIORITÉ 5 – POST-HÉBERGEMENT : Reconnaissance et pérennité des activités de post-hébergement développées par les Auberges

Objectifs à réaliser	Moyens adoptés	Proposition de mise à jour des moyens – pour AGA 2014	Qui
1. Mettre à jour le portrait des pratiques de post-hébergement	1. Réalisation de la recherche-action telle que déposée à la SHQ (an 1). 2. Tenue d'une journée-colloque sur le post-hébergement (an 2). 3. Intégration des recommandations de la recherche-action dans les formations déjà existantes	1. Réalisation de la recherche-action telle que déposée à la SHQ (ans 1 <u>et 2</u>). 2. Tenue d'une journée-colloque sur le post-hébergement (an 2). 3. Intégration des recommandations de la recherche-action dans les formations déjà existantes (<u>2 et 3</u>)	Permanence Comité des pratiques Comité de recherche
2. Faire les démarches nécessaires pour l'obtention d'un financement stable des activités de post-hébergement	1. Explorer les possibilités de financement stable du côté de : <ul style="list-style-type: none"> - SPLI - MSSS - Stratégie jeunesse (démarche évaluative des impacts) - Autres 	1. Explorer les possibilités de financement stable du côté de : <ul style="list-style-type: none"> - SPLI - MSSS - Stratégie jeunesse (démarche évaluative des impacts) - Autres (<u>ans 2 et 3</u>) 	CE Permanence

MANDATS DES COMITÉS DE TRAVAIL

COMITÉ DE DÉFENSE DES DROITS DES JEUNES

1. Suivre et analyser le développement des programmes gouvernementaux, des projets de loi et de tous les dossiers relatifs à la défense des droits des jeunes.
2. Participer aux actions publiques et favoriser la concertation du secteur jeunesse dans les dossiers de défense des droits des jeunes.
3. Déterminer et organiser des actions concrètes concernant la défense des droits des jeunes.

COMITÉ DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES

1. Établir, par un ensemble de moyens (recherches, consultations, échanges, etc.), le portrait des pratiques des Auberges du cœur et de leur développement.
2. Coordonner le développement, la consolidation et l'actualisation du plan de formation de base et continue des Auberges du cœur.
3. Analyser les effets et les enjeux relatifs à ses principaux mandats (développement des pratiques et formation de base des maisons membres).
4. Suivre le développement du dossier de l'évaluation des organismes communautaires.
5. Outiller les maisons membres en vue d'une appropriation du processus d'évaluation.
6. Travailler sur différents dossiers concernant l'évaluation et sur des projets de recherche

COMITÉ DES INTERVENANTS

1. Développer la vie associative des intervenants ainsi qu'un sentiment d'appartenance en assurant leur participation au RACQ.
2. Créer un réseau de communication et d'échange afin d'assurer le partage d'information.
3. Partager et développer des outils d'intervention.
4. Assurer la planification de la journée des intervenants.

COMITÉ VIE ASSOCIATIVE

1. Assurer la gestion des demandes d'adhésion.
2. Accompagner et soutenir tout nouveau membre dans son intégration au RACQ et ce, durant toute sa durée de probation.
3. Accompagner et soutenir toute nouvelle direction ou coordination dans son intégration au RACQ.
4. En lien avec la permanence et le comité exécutif, assurer le soutien aux membres.
5. Favoriser la vie associative au sein du RACQ.
- 6.

COMITÉ COMMUNICATION

Le Comité reconnaît des besoins au niveau des communications internes afin de renforcer le sentiment d'appartenance des membres et au niveau des communications externes afin de renforcer la présence des Auberges dans l'espace public. Le Comité mettra en place des moyens pour améliorer la communication interne et externe, mais il souhaite aussi faire des recommandations, suggérer des orientations et soutenir d'autres instances du Regroupement sur les enjeux de communication

1. Développer des moyens pour favoriser une plus grande visibilité et faire reconnaître l'expertise des Auberges du cœur
2. Développer des moyens pour rejoindre les jeunes
3. Développer des balises et des moyens afin que le Regroupement soit plus présent dans l'actualité médiatique
4. Développer des moyens pour améliorer la circulation de l'information au sein du Regroupement et parmi ses membres

COMITÉ EXÉCUTIF ET STRATÉGIQUE

En tant qu'instance exécutive :

1. Administrer les affaires courantes de la Corporation et les suivis budgétaires.
2. Assurer le suivi opérationnel des décisions du conseil d'administration.
3. Faire le suivi, apporter le support et procéder à l'évaluation de la personne occupant le poste à la direction générale
4. Advenant un congédiement de la direction générale, celui-ci doit être entériné par le conseil d'administration
5. Assurer le suivi de la gestion des ressources humaines.
6. Assurer le suivi et l'arrimage avec la Fondation

En tant qu'instance stratégique :

7. Procéder à l'analyse des diverses politiques susceptibles d'influer sur l'autonomie et la capacité d'agir des Auberges du cœur, en informer les membres et, au besoin, proposer et coordonner des stratégies d'action.
8. Établir et proposer des objectifs en matière de financement à la mission des Auberges du cœur et, au besoin, proposer et coordonner des stratégies d'action
9. Favoriser la concertation avec les partenaires, notamment du milieu communautaire, et faire les suivis conséquents
10. Tout autre mandat que voudra lui confier le conseil d'administration en lien avec les questions de reconnaissance et de financement



Le Regroupement

2000 boul. St-Joseph est, bur. 32
Montréal, QC, H2H 1E4

(514) 523-8559

info@aubergesducoeur.org

www.aubergesducoeur.org

facebook.com/RegroupementdesAubergesduCoeur